



RCS : BOURG EN BRESSE

Code greffe : 0101

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de BOURG EN BRESSE atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2013 B 01179

Numéro SIREN : 798 134 219

Nom ou dénomination : A.P. NETTOYAGE

Ce dépôt a été enregistré le 28/02/2017 sous le numéro de dépôt 1677

Duplicata

GREFFE DU
TRIBUNAL DE COMMERCE
DE BOURG-EN-BRESSE

32 AV ALSACE LORRAINE - CS 50317
01011 BOURG EN BRESSE CEDEX

WWW.INFOGREFFE.FR
TEL. 04 74 32 00 03

RECEPISSE DE DEPOT

A.P. NETTOYAGE

3 allée de l'Abbaye
01480 Savigneux

V/REF :

N/REF : 2013 B 1179 / 2017-B-1677

Le Greffier du Tribunal de Commerce DE BOURG-EN-BRESSE certifie qu'il a reçu le 28/02/2017,
les documents comptables prévus aux articles L 232-21 et suivants du code de commerce, de l'exercice clos le
30/09/2016.

Concernant la société

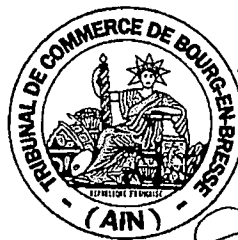
A.P. NETTOYAGE
Société par actions simplifiée
3 allée de l'Abbaye
01480 Savigneux

Le dépôt a été enregistré sous le numéro 2017-B-1677 le 28/02/2017

R.C.S. BOURG EN BRESSE 798 134 219 (2013 B 1179)

Fait à BOURG-EN-BRESSE le 28/02/2017,

Les greffiers



[Handwritten signatures]

Comptes Annuels

SAS AP NETTOYAGE

3 allée de l'Abbaye

01480 SAVIGNEUX

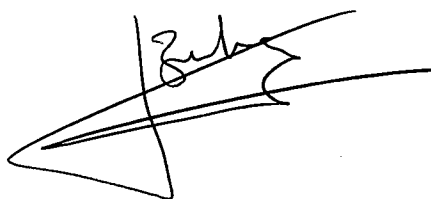
Bilan du 01/10/2015 au 30/09/2016

Durée 12 mois

No SIRET 79813421900012

Code NAF 8121Z

REÇU AU GTC BOURG LE
27 FEV. 2017



Attestation

Etat exprimé en euros

Conformément aux termes de notre lettre de mission en date du 7 novembre 2013, nous avons effectué une mission de présentation des comptes annuels de l'entreprise **SAS AP NETTOYAGE** relatifs à l'exercice du **01/10/2015** au **30/09/2016**, qui se caractérisent par les données suivantes :

Total du bilan : 113 460 euros

Chiffre d'affaires : 210 863 euros

Résultat net comptable : 29 103 euros

Nos diligences ont été réalisées conformément à la norme professionnelle du Conseil Supérieur de l'Ordre des Experts-Comptables applicable à la mission de présentation des comptes qui ne constitue ni un audit ni un examen limité.

Sur la base de nos travaux, nous n'avons pas relevé d'éléments remettant en cause la cohérence et la vraisemblance des comptes annuels pris dans leur ensemble tels qu'ils sont joints à la présente attestation.

Fait à RILLIEUX LA PAPE

Le 15/01/2015

Olivier RAULIN
Expert-Comptable

Etats financiers au 30/09/2016

Bilan

Bilan Actif

Etat exprimé en euros

		30/09/2016			30/09/2015
		Brut	Amort. et Dépréc.	Net	Net
ACTIF IMMOBILISE	Capital souscrit non appelé (I)				
	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
	Frais d'établissement				
	Frais de développement				
	Concessions brevets droits similaires				
	Fonds commercial (1)				
	Autres immobilisations incorporelles				
	Avances et acomptes				
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
	Terrains				
ACTIF IMMOBILISE	Constructions				
	Installations techniques,mat. et outillage indus.	7 600	2 508	5 093	2 585
	Autres immobilisations corporelles	21 718	9 334	12 383	10 316
	Immobilisations en cours				
	Avances et acomptes				
	IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)				
	Participations évaluées selon mise en équival.				
	Autres participations				
	Créances rattachées à des participations				
	Autres titres immobilisés				
ACTIF IMMOBILISE	Prêts				
	Autres immobilisations financières				
	TOTAL (II)	29 318	11 842	17 476	12 902
ACTIF CIRCULANT	STOCKS ET EN-COURS				
	Matières premières, approvisionnements				
	En-cours de production de biens				
	En-cours de production de services				
	Produits intermédiaires et finis				
	Marchandises				
	Avances et Acomptes versés sur commandes				
	CREANCES (3)				
	Créances clients et comptes rattachés	51 372	2 526	48 846	27 349
	Autres créances	21 040		21 040	4 111
ACTIF CIRCULANT	Capital souscrit appelé, non versé				
	VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT				
	DISPONIBILITES	26 098		26 098	43 150
	Charges constatées d'avance				
	TOTAL (III)	98 510	2 526	95 984	74 609
COMPTES DE REGULARISATION	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)				
	Primes de remboursement des obligations (V)				
	Ecart de conversion actif (VI)				
	TOTAL ACTIF (I à VI)	127 827	14 368	113 460	87 511

(1) dont droit au bail

(2) dont immobilisations financières à moins d'un an

(3) dont créances à plus d'un an

Bilan Passif

Etat exprimé en euros

30/09/2016

30/09/2015

Capitaux Propres	Capital social ou individuel	1 000	1 000
	Primes d'émission, de fusion, d'apport ...		
	Ecarts de réévaluation		
	RESERVES		
	Réserve légale	200	100
	Réserves statutaires ou contractuelles		
	Réserves réglementées		
	Autres réserves	14 520	14 029
	Report à nouveau		
	Résultat de l'exercice	29 103	32 591
	Subventions d'investissement		
	Provisions réglementées		
	Total des capitaux propres	44 824	47 720
Autres fonds propres	Produits des émissions de titres participatifs		
	Avances conditionnées		
	Total des autres fonds propres		
Provisions	Provisions pour risques		
	Provisions pour charges		
	Total des provisions		
DETTES (1)	DETTES FINANCIERES		
	Emprunts obligataires convertibles		
	Autres emprunts obligataires		
	Emprunts dettes auprès des établissements de crédit (2)		
	Emprunts et dettes financières divers	21 851	3 403
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
	DETTES D'EXPLOITATION		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	2 907	4 334
	Dettes fiscales et sociales	39 172	32 054
	DETTES DIVERSES		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	2 400	
	Autres dettes	2 306	
	Produits constatés d'avance (1)		
	Total des dettes	68 636	39 791
	Ecarts de conversion passif		
	TOTAL PASSIF	113 460	87 511
Résultat de l'exercice exprimé en centimes		29 103,47	32 591,27
(1) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an		68 636	39 791
(2) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP			

Etats financiers au 30/09/2016

Compte de résultat

Compte de Résultat

Etat exprimé en euros

30/09/2016

30/09/2015

RESULTAT COMPTABLE	Export	12 mois	12 mois
Ventes de marchandises			
Production vendue (Biens)			
Production vendue (Services et Travaux)		210 863	159 530
Productions stockée			
Production immobilisée			
Subventions d'exploitation reçues		3 520	
Autres produits		4 597	120
Total des produits d'exploitation		218 980	159 650
Achats de marchandises (y compris droits de douane)			
Variation de stock (marchandises)			
Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)		4 050	2 982
Variation de stock (matières premières et approvisionnement)			
Autres achats et charges externes		30 176	43 746
Impôts, taxes et versements assimilés		2 323	1 211
Rémunérations du personnel		114 922	51 376
Charges sociales		23 263	15 367
Dotations aux amortissements et dépréciations		6 134	4 777
Dotations aux provisions		2 526	1 830
Autres charges		1 881	202
Total des charges d'exploitation		185 276	121 491
RESULTAT D'EXPLOITATION		33 704	38 159
Produits financiers			
Produits exceptionnels		60	55
Charges financières			
Charges exceptionnelles		448	110
Impôts sur les bénéfices		4 213	5 513
BENEFICE ou PERTE		29 103	32 591
RESULTAT FISCAL		Col. 1	Col. 2
Rémunérations et avantages personnels non déductibles*			
Amortissements excédentaires et autres amortissements non déductibles			
Provisions non déductibles			
Impôts et taxes non déductibles		4 213	
Réintégrations diverses		448	
Charges afférentes à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage entreprises de transport maritime			
Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage entreprises de transport maritime			
Exonérations ou abattement sur le bénéfice			
Déductions diverses			5 676
Produits afférents à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage entreprises de transport maritime			
RESULTAT FISCAL avant imputation des déficits antérieurs (Bénéfice col.1-Déficit col.2)		28 088	
Déficit de l'exercice reporté en arrière			
Déficits antérieurs reportables			
RESULTAT FISCAL après imputation des déficits (Bénéfice col.1-Déficit col.2)		28 088	

Etats financiers au 30/09/2016

ANNEXE

Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en euros

Les comptes annuels de l'exercice ont été élaborés et présentés conformément aux règles générales applicables en la matière et dans le respect du principe de prudence.

Le bilan de l'exercice présente un total de **113 460 euros**.

Le compte de résultat, présenté sous forme de liste, affiche un total **produits** de **219 040 euros** et un total **charges** de **189 937 euros**, dégageant ainsi un **résultat** de **29 103 euros**.

L'exercice considéré débute le **01/10/2015** et finit le **30/09/2016**.

Il a une durée de **12 mois**.

Les conventions générales comptables ont été appliquées conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation.
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre.
- indépendance des exercices.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les comptes annuels ont été arrêtés conformément aux dispositions du règlement 2014-03 de l'Autorité des Normes Comptables homologué par arrêté ministériel du 8 septembre 2014 relatif au Plan Comptable Général.

Immobilisations

Les immobilisations sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires) minoré des remises, rabais et escomptes obtenus.

Amortissements

Les amortissements sont calculés selon le mode linéaire ou dégressif (fiscal) en fonction de la durée normale d'utilisation du bien.

- Immobilisations non décomposables : conformément aux mesures de simplifications pour les PME, ces immobilisations sont amorties sur la durée d'usage fiscalement admise.
- Immobilisations décomposables : si les éléments d'un actif ont des durées d'utilisations différentes, chaque élément est comptabilisé séparément et un plan d'amortissement propre à chacun est retenu.

Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en euros

La dépréciation des immobilisations est évaluée par l'entité à chaque clôture, au moyen de test de dépréciation effectué dès qu'existe un indice de perte de valeur.

Stocks et en cours

Les matières et marchandises ont été évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires).

Les produits en cours de production ont été évalués à leur coût de production.

Une provision pour dépréciation des stocks égale à la différence entre la valeur brute et le cours du jour ou la valeur de réalisation déduction faite des frais proportionnels de vente, est effectuée lorsque cette valeur brute est supérieure.

Créances et dettes

Les créances et les dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

Les créances clients présentées dans le tableau de financement, ont été retenues pour leur valeur brute, conformément aux principes comptables.

Disponibilités

Les liquidités disponibles en banque ou en caisse ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Achats

Les frais accessoires d'achat payés à des tiers n'ont pas été incorporés dans les comptes d'achat, mais ont été comptabilisés dans les différents comptes de charge correspondant à leur nature.

CICE

Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en euros

Comptabilisation et utilisation du Crédit d'Impôt de Compétitivité et d'Emploi :

Le crédit d'impôt compétitivité emploi (CICE) correspondant aux rémunérations éligibles de l'année civile 2015 a été constaté pour un montant de 1 834 euros. Conformément à la recommandation de l'Autorité des normes comptables, le produit correspondant a été porté au crédit du compte 649 - Charges de personnel.

Le produit du CICE, propre à l'entreprise, comptabilisé au titre de l'exercice a été affecté à l'augmentation des charges de personnels et à l'investissement. Il est imputé sur l'impôt sur les sociétés dû au titre de cet exercice.

ANNEXE - Elément 2

Immobilisations

Etat exprimé en euros

Etat exprimé en euros		Valeurs brutes début d'exercice	Mouvements de l'exercice				Valeurs brutes au 30/09/2016
			Augmentations		Diminutions		
			Réévaluations	Acquisitions	Virt p.à p.	Cessions	
INCORPORELLES	Frais d'établissement et de développement						
	Autres						
	TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES						
CORPORELLES	Terrains						
	Constructions sur sol propre sur sol d'autrui instal. agencement aménagement						
	Instal technique, matériel outillage industriels	3 600		4 000			7 600
	Instal., agencement, aménagement divers						
	Matériel de transport	13 050		6 708			19 758
	Matériel de bureau, mobilier	1 960					1 960
	Emballages récupérables et divers						
	Immobilisations corporelles en cours						
	Avances et acomptes						
	TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES	18 609		10 708			29 318
FINANCIERES	Participations évaluées en équivalence						
	Autres participations						
	Autres titres immobilisés						
	Prêts et autres immobilisations financières						
	TOTAL IMMOBILISATIONS FINANCIERES						
TOTAL		18 609		10 708			29 318

ANNEXE - Elément 3

Amortissements

Etat exprimé en euros		Amortissements début d'exercice	Mouvements de l'exercice		Amortissements au 30/09/2016
			Dotations	Diminutions	
INCORPORELLES	Frais d'établissement et de développement				
	Autres				
	TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
CORPORELLES	Terrains				
	Constructions sur sol propre				
	sur sol d'autrui				
	instal. agencement aménagement				
	Instal technique, matériel outillage industriels	1 015	1 493		2 508
	Autres Instal., agencement, aménagement divers				
	Matériel de transport	3 965	3 856		7 821
	Matériel de bureau, mobilier	728	785		1 513
	Emballages récupérables et divers				
	TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES	5 708	6 134		11 842
TOTAL		5 708	6 134		11 842

	Ventilation des mouvements affectant la provision pour amortissements dérogatoires						
	Dotations			Reprises			Mouvement net des amortisse- ment à la fin de l'exercice
	Différentiel de durée et autre	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	Différentiel de durée et autre	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	
Frais d'établissement et de développement							
Autres immobilisations incorporelles							
TOTAL IMMOB INCORPORELLES							
Terrains							
Constructions sur sol propre							
sur sol d'autrui							
instal, agencement, aménag.							
Instal. technique matériel outillage industriels							
Instal générales Agencet aménagt divers							
Matériel de transport							
Matériel de bureau, informatique, mobilier							
Emballages récupérables, divers							
TOTAL IMMOB CORPORELLES							
Frais d'acquisition de titres de participation							
TOTAL							
TOTAL GENERAL NON VENTILE							

ANNEXE - Elément 4

Provisions

Etat exprimé en euros

		Début exercice	Augmentations	Diminutions	30/09/2016
PROVISIONS REGLEMENTEES	Reconstruction gisements miniers et pétroliers				
	Provisions pour investissement				
	Provisions pour hausse des prix				
	Provisions pour amortissements dérogatoires				
	Provisions fiscales pour prêts d'installation				
	Provisions autres				
	PROVISIONS REGLEMENTEES				
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	Pour litiges				
	Pour garanties données aux clients				
	Pour pertes sur marchés à terme				
	Pour amendes et pénalités				
	Pour pertes de change				
	Pour pensions et obligations similaires				
	Pour impôts				
	Pour renouvellement des immobilisations				
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions				
	Pour chges sociales et fiscales sur congés à payer				
	Autres				
	PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES				
PROVISIONS POUR DEPRECIATION	Sur immobilisations { incorporelles corporelles des titres mis en équivalence titres de participation autres immo. financières				
	Sur stocks et en-cours				
	Sur comptes clients	1 830	2 526	1 830	2 526
	Autres				
	PROVISIONS POUR DEPRECIATION	1 830	2 526	1 830	2 526
TOTAL GENERAL		1 830	2 526	1 830	2 526

Dont dotations et reprises {
- d'exploitation
- financières
- exceptionnelles

2 526

1 830

Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculée selon les règles prévues à l'article 39-1.5e du C.G.I.

ANNEXE - Elément 5

Créances et Dettes

Etat exprimé en euros		30/09/2016	1 an au plus	plus d'1 an
CREANCES	Créances rattachées à des participations			
	Prêts (1) (2)			
	Autres immobilisations financières			
	Clients douteux ou litigieux	3 031	3 031	
	Autres créances clients	48 341	48 341	
	Créances représentatives des titres prêtés			
	Personnel et comptes rattachés			
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux			
	Impôts sur les bénéfices	8 119	8 119	
	Taxes sur la valeur ajoutée	7 947	7 947	
	Autres impôts, taxes versements assimilés			
	Divers	4 974	4 974	
	Groupe et associés (2)			
	Débiteurs divers			
	Charges constatées d'avances			
TOTAL DES CREANCES		72 412	72 412	
(1) Prêts accordés en cours d'exercice				
(1) Remboursements obtenus en cours d'exercice				
(2) Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)				

		30/09/2016	1 an au plus	1 à 5 ans	plus de 5 ans
DETTES	Emprunts obligataires convertibles (1)				
	Autres emprunts obligataires (1)				
	Emp. dettes ets de crédit à 1an max. à l'origine (1)				
	Emp. dettes ets de crédit à plus 1an à l'origine (1)				
	Emprunts et dettes financières divers (1) (2)				
	Fournisseurs et comptes rattachés	2 907	2 907		
	Personnel et comptes rattachés	14 757	14 757		
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	11 153	11 153		
	Impôts sur les bénéfices				
	Taxes sur la valeur ajoutée	11 354	11 354		
	Obligations cautionnées				
	Autres impôts, taxes et assimilés	1 909	1 909		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	2 400	2 400		
	Groupe et associés (2)	21 851	21 851		
	Autres dettes	2 306	2 306		
	Dette représentative de titres empruntés				
	Produits constatés d'avance				
TOTAL DES DETTES		68 636	68 636		
(1) Emprunts souscrits en cours d'exercice					
(1) Emprunts remboursés en cours d'exercice					
(2) Emprunts dettes associés (personnes physiques)		21 851			

ANNEXE - Elément 6.11

Charges à payer

Etat exprimé en euros

30/09/2016

Total des Charges à payer		10 096
Dettes fournisseurs et comptes rattachés <i>FRS - FACT. NON PARVENUES</i>	<i>960</i>	960
Dettes fiscales et sociales <i>PROV CONGES PAYES</i> <i>PROV CH SOCIALES SUR CP</i> <i>ETAT AUTRES CHARGES A PAYER</i>	<i>6 143</i> <i>1 084</i> <i>1 909</i>	9 136

ANNEXE - Elément 6.12

Charges et Produits constatés d'avance

Etat exprimé en euros

30/09/2016

Charges

Produits

Charges et Produits d'EXPLOITATION

Charges et Produits FINANCIERS

Charges et Produits EXCEPTIONNELS

TOTAL

ANNEXE - Elément 6.10

Produits à recevoir

Etat exprimé en euros

30/09/2016

Total des Produits à recevoir		4 974
Autres créances		4 974
<i>ETAT PRODUITS A RECEVOIR</i>	<i>4 974</i>	

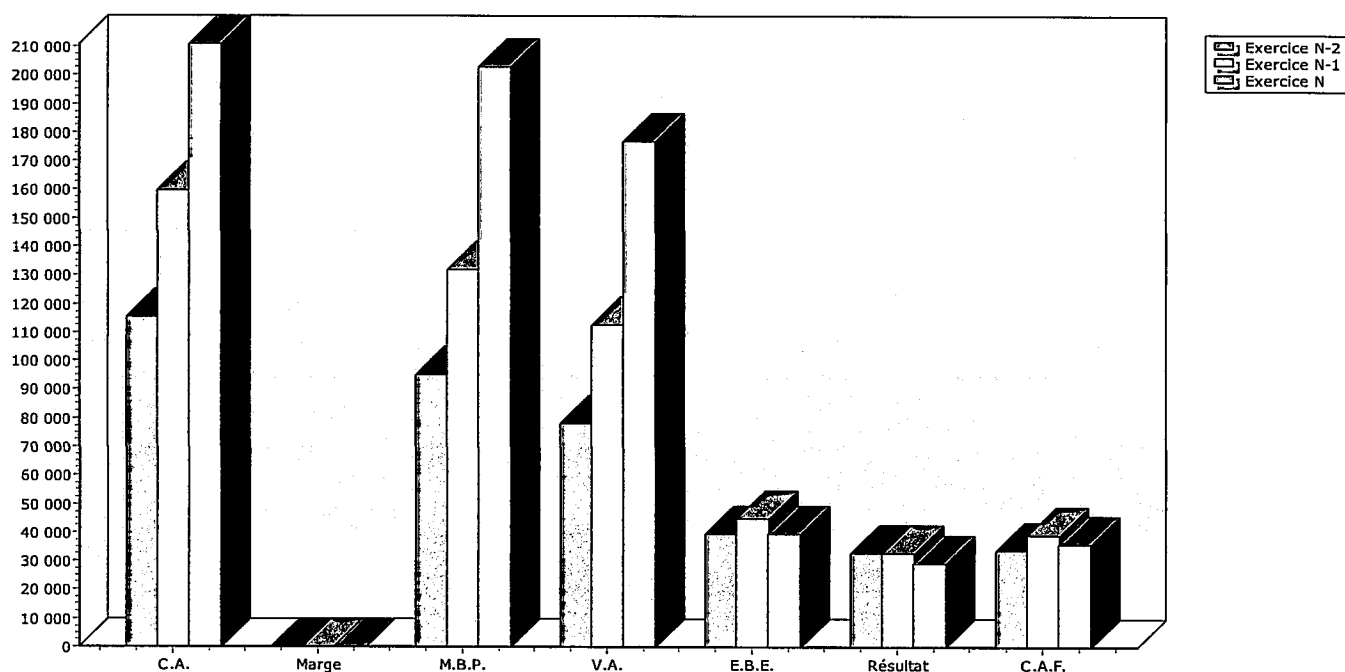
Etats financiers au 30/09/2016

GESTION

Chiffres clés de l'entreprise

Etat exprimé en euros

	30/09/2016	30/09/2015	Variation	N/N-1	30/09/2014
Nombre de mois	12	12			12
Chiffre d'affaires	210 863	159 530	51 333	32,18	115 411
Marge commerciale % sur vente de marchandises					
Marge brute de production % sur production	202 751 96,15	131 819 82,63	70 932	53,81	95 089 82,39
Valeur ajoutée % sur CA	176 637 83,77	112 802 70,71	63 835	56,59	78 075 67,65
Excédent brut d'exploitation % sur CA	39 648 18,80	44 848 28,11	(5 200)	-11,60	39 548 34,27
Résultat net comptable % sur CA	29 103 13,80	32 591 20,43	(3 488)	-10,70	32 629 28,27
Capacité d'autofinancement	35 933	39 078	(3 145)	-8,05	33 680
Besoin en fonds de roulement Nombre de jours de CA	25 627 43,75	(3 099) (6,99)	28 726	-926,9	(14 493) (45,21)
Rotations (en jours)					
- Stock marchandises					
- Stock produits finis					
- Crédit fournisseurs	26,26	30,72			8,21
- Crédit clients	73,40	55,87			45,73



Détail de l'Actif

Etat exprimé en euros	01/10/2015 12 30/09/2016 mois		01/10/2014 12 30/09/2015 mois		Variations %
Capital souscrit non appelé					
TOTAL II - Actif Immobilisé NET	17 475,94	15,40	12 901,50	14,74	4 574,44 35,46
Installations techniques, matériel et outillage	5 092,50	4,49	2 585,09	2,95	2 507,41 97,00
21540000 MATERIEL INDUSTRIEL	7 600,00	6,70	3 600,00	4,11	4 000,00 111,11
28154000 AMORT. DU MATERIEL INDUSTRIEL	(2 507,50)	-2,21	(1 014,91)	-1,16	(1 492,59) -147,07
Autres immobilisations corporelles	12 383,44	10,91	10 316,41	11,79	2 067,03 20,04
21820000 MATERIEL DE TRANSPORT	19 757,88	17,41	13 049,75	14,91	6 708,13 51,40
21830000 MAT. DE BUREAU & INFORMATIQUE	1 959,62	1,73	1 959,62	2,24	
28182000 AMORTISS. MATERIEL TRANSPORT	(7 820,62)	-6,89	(3 964,70)	-4,53	(3 855,92) -97,26
28183000 AMORTISS. MATERIEL BUREAU	(1 513,44)	-1,33	(728,26)	-0,83	(785,18) -107,82
TOTAL III - Actif Circulant NET	95 983,61	84,60	74 609,21	85,26	21 374,40 28,65
Créances clients et comptes rattachés	48 846,47	43,05	27 348,63	31,25	21 497,84 78,61
041D 100000 COLLECTIF CLIENTS	48 341,27	42,61	26 982,63	30,83	21 358,64 79,16
41600000 CLIENTS DOUTEUX	3 031,20	2,67	2 196,00	2,51	835,20 38,03
49100000 DEPRECIATION COMPTES CLIENTS	(2 526,00)	-2,23	(1 830,00)	-2,09	(696,00) -38,03
Autres créances	21 039,54	18,54	4 110,50	4,70	16 929,04 411,85
44400000 ETAT - IMPOTS SUR BENEFICES	8 119,00	7,16			8 119,00
44562000 TVA DEDUCTIBLE / IMPOS	2 544,95	2,24	2 144,95	2,45	400,00 18,65
44566000 TVA DEDUCTIBLE / BIENS	3 610,59	3,18	776,71	0,89	2 833,88 364,86
44580000 TVA A REGULARISER	1 631,00	1,44			1 631,00
44586000 TVA S/FACT NON PARVENUES	160,00	0,14	56,84	0,06	103,16 181,49
44870000 ETAT PRODUITS A RECEVOIR	4 974,00	4,38	1 132,00	1,29	3 842,00 339,40
Disponibilités	26 097,60	23,00	43 150,08	49,31	(17 052,48) -39,52
51210000 B.N.P.	26 097,60	23,00	43 150,08	49,31	(17 052,48) -39,52
TOTAL DU BILAN ACTIF	113 459,55	100,00	87 510,71	100,00	25 948,84 29,65

Détail du Passif

Etat exprimé en euros		01/10/2015 30/09/2016	12 mois	01/10/2014 30/09/2015	12 mois	Variations	%
TOTAL I - Capitaux propres		44 823,60	39,51	47 720,13	54,53	(2 896,53)	-6,07
Capital Social ou individuel		1 000,00	0,88	1 000,00	1,14		
10100000	CAPITAL	1 000,00	0,88	1 000,00	1,14		
Réserve légale		200,00	0,18	100,00	0,11	100,00	100,00
10611000	RESERVE LEGALE	200,00	0,18	100,00	0,11	100,00	100,00
Autres réserves		14 520,13	12,80	14 028,86	16,03	491,27	3,50
10680000	AUTRES RESERVES	14 520,13	12,80	14 028,86	16,03	491,27	3,50
RESULTAT DE L'EXERCICE		29 103,47	25,65	32 591,27	37,24	(3 487,80)	-10,70
TOTAL II - Autres fonds propres							
TOTAL III - Total des Provisions							
TOTAL IV - Total des dettes		68 635,95	60,49	39 790,58	45,47	28 845,37	72,49
Emprunts et dettes financières divers		21 850,61	19,26	3 402,61	3,89	18 448,00	542,17
45500000	ASSOCIES - COMPTES COURANTS	21 850,61	19,26	3 402,61	3,89	18 448,00	542,17
Dettes fournisseurs et comptes rattachés		2 906,91	2,56	4 334,33	4,95	(1 427,42)	-32,93
040C 100000	COLLECTIF FOURNISSEURS	1 946,91	1,72			1 946,91	
40100000	FOURNISSEURS			3 993,27	4,56	(3 993,27)	-100,00
40810000	FRS - FACT. NON PARVENUES	960,00	0,85	341,06	0,39	618,94	181,48
Dettes fiscales et sociales		39 172,43	34,53	32 053,64	36,63	7 118,79	22,21
42100000	PERSONNEL - REMUNERATIONS DUES	8 613,83	7,59	4 514,11	5,16	4 099,72	90,82
42820000	PROV CONGES PAYES	6 143,00	5,41	1 724,00	1,97	4 419,00	256,32
42860000	PROV AUTRES CHARGES			1 240,00	1,42	(1 240,00)	-100,00
43100000	SECURITE SOCIALE	5 297,00	4,67	5 403,21	6,17	(106,21)	-1,97
43720000	DETTE PREVOYANCE	521,00	0,46	220,00	0,25	301,00	136,82
43721000	DETTE MUTUELLE	307,01	0,27	171,31	0,20	135,70	79,21
43730000	CAISSES DE RETRAITES	3 944,00	3,48	1 754,00	2,00	2 190,00	124,86
43820000	PROV CH SOCIALES SUR CP	1 084,00	0,96	250,00	0,29	834,00	333,60
43860000	PROV CH SOC CP/REM			467,00	0,53	(467,00)	-100,00
44400000	ETAT - IMPOTS SUR BENEFICES			4 655,00	5,32	(4 655,00)	-100,00
44551100	TVA À DÉCAISSER EN FRANCE	3 177,00	2,80	4 086,00	4,67	(909,00)	-22,25
44571180	TVA COLLECTÉE 20% ENCAISSEM	8 177,02	7,21	4 863,45	5,56	3 313,57	68,13
44580000	TVA A REGULARISER			1 810,00	2,07	(1 810,00)	-100,00
44820000	PROV CH FISCALES CP/REM			36,00	0,04	(36,00)	-100,00
44860000	ETAT AUTRES CHARGES A PAYER	1 908,57	1,68	859,56	0,98	1 049,01	122,04
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		2 400,00	2,12			2 400,00	
40400000	FOURNISSEURS IMMOBILISATIONS	2 400,00	2,12			2 400,00	
Autres dettes		2 306,00	2,03			2 306,00	
041C 100000	COLLECTIF CLIENTS	2 306,00	2,03			2 306,00	
TOTAL DU BILAN PASSIF		113 459,55	100,00	87 510,71	100,00	25 948,84	29,65

Détail du Compte de Résultat

Etat exprimé en euros

	01/10/2015 30/09/2016	12 mois	01/10/2014 30/09/2015	12 mois	Variations	%
Total des produits d'exploitation	218 980,15	103,85	159 650,08	100,08	59 330,07	37,16
Ventes de marchandises						
Production vendue Biens						
Production vendue Services + Travaux	210 862,84	100,00	159 530,08	100,00	51 332,76	32,18
Production vendue Services FRANCE	210 862,84	100,00	159 530,08	100,00	51 332,76	32,18
70600000 PREST DE SERV. TN	205 482,84	97,45	158 954,08	99,64	46 528,76	29,27
70610000 PREST DE SERV 20%			336,00	0,21	(336,00)	-100,00
70650000 PREST DE SERV AUTO LIQUI TVA	5 380,00	2,55	240,00	0,15	5 140,00	N/S
Montant net du chiffre d'affaires	210 862,84	100,00	159 530,08	100,00	51 332,76	32,18
Subventions d'exploitation	3 519,90	1,67			3 519,90	
74000000 SUBVENTIONS EXPLOITATION	3 519,90	1,67			3 519,90	
Reprises sur amort. & prov., transferts de charges	4 560,00	2,16	120,00	0,08	4 440,00	N/S
78174000 REPRISE S/ DEPRECIATION CLIENT	1 830,00	0,87	120,00	0,08	1 710,00	N/S
79100000 TRANSFERT DE CHARGES D'EXPLOIT	2 730,00	1,29			2 730,00	
Autres produits d'exploitation	37,41	0,02			37,41	
75800000 PRODUITS DIVERS GEST. COURANTE	37,41	0,02			37,41	
Total des charges d'exploitation	185 275,68	87,87	121 491,01	76,16	63 784,67	52,50
Achats de matières premières et autres appro.	4 049,84	1,92	2 982,18	1,87	1 067,66	35,80
60210000 ACHATS CONSOMMABLES	4 049,84	1,92	2 982,18	1,87	1 067,66	35,80
Autres achats et charges externes	30 176,45	14,31	43 746,05	27,42	(13 569,60)	-31,02
60400000 SOUS TRAITANCE CHANTIERS	3 502,30	1,66	21 345,00	13,38	(17 842,70)	-83,59
60410000 SOUS TRAIT - LOC PR CHANTIERS	560,00	0,27	3 383,80	2,12	(2 823,80)	-83,45
60630000 ACHATS FOURNITURES ENTR. ET EQ	175,27	0,08	693,95	0,43	(518,68)	-74,74
60640000 ACHATS FOURNITURES ADMIN.	1 054,28	0,50	464,37	0,29	589,91	127,03
61500000 ENTRETIEN ET RÉPARATIONS	353,33	0,17	970,49	0,61	(617,16)	-63,59
61555000 ENTRETIEN VEHICULE	5 548,62	2,63	341,08	0,21	5 207,54	N/S
61610000 ASSURANCE MULTIRISQUE	647,21	0,31	354,29	0,22	292,92	82,68
61611000 ASSURANCE VEHICULE	1 634,50	0,78	1 435,29	0,90	199,21	13,88
62260000 HONORAIRES	5 918,00	2,81	4 245,00	2,66	1 673,00	39,41
62261000 HONORAIRES EC	800,00	0,38			800,00	
62270000 FRAIS D'ACTE ET DE CONTENTIEUX	49,52	0,02	44,69	0,03	4,83	10,81
62300000 PUBLICITÉ, PUBLICATIONS, RE	1 660,00	0,79	1 660,00	1,04		
62340000 CADEAUX A LA CLIENTELE	417,96	0,20	1 761,26	1,10	(1 343,30)	-76,27
62510000 VOYAGES ET DEPLACEMENTS	830,71	0,39	1 216,34	0,76	(385,63)	-31,70
62511000 FRAIS DE CARBURANT	4 500,49	2,13	3 870,98	2,43	629,51	16,26
62560000 FRAIS DE REPAS CHANTIERS	1 904,37	0,90	1 444,93	0,91	459,44	31,80
62570000 RECEPTIONS	127,57	0,06	158,18	0,10	(30,61)	-19,35
62610000 FRAIS POSTAUX	213,80	0,10	132,05	0,08	81,75	61,91
62780000 FRAIS BANCAIRES DIVERS	278,52	0,13	224,35	0,14	54,17	24,15
Impôts, taxes & versements assimilés	2 323,33	1,10	1 211,31	0,76	1 112,02	91,80
63120000 TAXE D'APPRENTISSAGE	901,07	0,43	373,06	0,23	528,01	141,53
63130000 TAXE FPC	627,76	0,30	203,00	0,13	424,76	209,24
63180000 VARIATION PROV CH FISC CP/REM	(36,00)	-0,02	(44,75)	-0,03	8,75	19,55
63511000 CET	830,50	0,39	331,50	0,21	499,00	150,53
63514000 TVS			50,00	0,03	(50,00)	-100,00

Détail du Compte de Résultat

Etat exprimé en euros		01/10/2015 30/09/2016	12 mois	01/10/2014 30/09/2015	12 mois	Variations	%
63780000	TAXES DIVERSES			298,50	0,19	(298,50)	-100,00
Salaires et traitements		114 922,46	54,50	51 375,58	32,20	63 546,88	123,69
64100000	RÉMUNÉRATIONS DU PERSONNEL	111 743,46	52,99	48 960,31	30,69	62 783,15	128,23
64120000	VARIATION CONGES PAYES	4 419,00	2,10	1 175,27	0,74	3 243,73	276,00
64180000	VAR PROVSIONS PRIMES	(1 240,00)	-0,59	1 240,00	0,78	(2 480,00)	-200,00
Charges sociales du personnel		23 262,57	11,03	15 366,52	9,63	7 896,05	51,38
64510000	COTISATIONS URSSAF	18 153,05	8,61	12 220,51	7,66	5 932,54	48,55
64520000	COTISATIONS PREVOYANCE	1 256,88	0,60	833,87	0,52	423,01	50,73
64521000	COT PAT MUTUELLE	2 055,72	0,97	2 043,06	1,28	12,66	0,62
64530000	COTISATIONS RETRAITE	7 048,32	3,34	3 761,78	2,36	3 286,54	87,37
64580000	VARIAT. PROV CH SOC REM/CP	367,00	0,17	(2 004,70)	-1,26	2 371,70	118,31
64800000	AUTRES CHARGES DU PERSONNEL	57,60	0,03			57,60	
64900000	CICE	(5 676,00)	-2,69	(1 488,00)	-0,93	(4 188,00)	-281,45
Dotation aux amortissements sur immobilisations		6 133,69	2,91	4 776,96	2,99	1 356,73	28,40
68112000	DOTATIONS AUX AMORT. / IMMO. C	6 133,69	2,91	4 776,96	2,99	1 356,73	28,40
Dotations aux provisions sur actif circulant		2 526,00	1,20	1 830,00	1,15	696,00	38,03
68174000	DOTAT. DEPRECIATION CREANCES	2 526,00	1,20	1 830,00	1,15	696,00	38,03
Autres charges de gestion courante		1 881,34	0,89	202,41	0,13	1 678,93	829,47
65410000	PERTES/CREANCES IRRECOUVRABLES	1 879,36	0,89	120,00	0,08	1 759,36	N/S
65800000	CHARGES DIVERSES GEST. COURANTE	1,98		82,41	0,05	(80,43)	-97,60
RESULTAT D'EXPLOITATION		33 704,47	15,98	38 159,07	23,92	(4 454,60)	-11,67
Total des produits financiers							
Total des charges financières							
RESULTAT FINANCIER							
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS		33 704,47	15,98	38 159,07	23,92	(4 454,60)	-11,67
Total des produits exceptionnels		60,00	0,03	55,20	0,03	4,80	8,70
Produits exceptionnels sur opérations de gestion		60,00	0,03	55,20	0,03	4,80	8,70
77100000	PRODUITS EXCEPTIONNELS	60,00	0,03	55,20	0,03	4,80	8,70
Total des charges exceptionnelles		448,00	0,21	110,00	0,07	338,00	307,27
Charges exceptionnelles sur opération de gestion		448,00	0,21	86,00	0,05	362,00	420,93
67120000	PENALITES ET AMENDES FISCALES	448,00	0,21	86,00	0,05	362,00	420,93
Charges exceptionnelles sur opération en capital				24,00	0,02	(24,00)	-100,00
67800000	AUTRES CHARGES EXCEPTIONNELLES			24,00	0,02	(24,00)	-100,00
RESULTAT EXCEPTIONNEL		(388,00)	-0,18	(54,80)	-0,03	(333,20)	-608,03
Impôts sur les bénéfices		4 213,00	2,00	5 513,00	3,46	(1 300,00)	-23,58
69500000	IMPOTS SUR LES BENEFICES	4 213,00	2,00	5 513,00	3,46	(1 300,00)	-23,58
RESULTAT DE L'EXERCICE		29 103,47	13,80	32 591,27	20,43	(3 487,80)	-10,70

Détail du Compte de Résultat

Etat exprimé en euros	01/10/2015	12	01/10/2014	12	Variations	%
	30/09/2016	mois	30/09/2015	mois		

Soldes Intermédiaires de Gestion

Etat exprimé en euros

	01/10/2015 30/09/2016	12 mois	01/10/2014 30/09/2015	12 mois	Ecart	%
CHIFFRE D'AFFAIRES	210 863	100,00	159 530	100,00	51 333	32,18
Ventes de marchandises						
- Achats de marchandises						
- Variation stocks de marchandises						
MARGE COMMERCIALE (a)						
Production vendue	210 863	100,00	159 530	100,00	51 333	32,18
+ Variation production stockée						
+ Production immobilisée						
PRODUCTION DE L'EXERCICE	210 863	100,00	159 530	100,00	51 333	32,18
- Achats stockés approvisionnement	4 050	1,92	2 982	1,87	1 068	35,80
- Variation des stocks et approvisionnement						
- Achats de sous-traitance directe	4 062	1,93	24 729	15,50	(20 667)	-83,57
MARGE BRUTE PRODUCTION (b)	202 751	96,15	131 819	82,63	70 932	53,81
MARGES (Commerciale + Production)	202 751	96,15	131 819	82,63	70 932	53,81
- Achats non stockés (c)	1 230	0,58	1 158	0,73	71	6,15
- Autres charges externes (c)	24 885	11,80	17 859	11,19	7 026	39,34
VALEUR AJOUTEE PRODUITE (a+b-c)	176 637	83,77	112 802	70,71	63 835	56,59
+ Subventions d'exploitation	3 520	1,67			3 520	
- Impôts, taxes sur rémunérations	1 493	0,71	531	0,33	962	180,97
- Autres impôts et taxes	831	0,39	680	0,43	151	22,13
- Salaires et traitements	114 922	54,50	51 376	32,20	63 547	123,69
- Charges sociales	23 263	11,03	15 367	9,63	7 896	51,38
EXCEDENT BRUT D'EXPLOITATION	39 648	18,80	44 848	28,11	(5 200)	-11,60
+ Reprises sur amortissements et provisions	1 830	0,87	120	0,08	1 710	N/S
+ Autres produits d'exploitation	37	0,02			37	
+ Transfert de charges d'exploitation	2 730	1,29			2 730	
- Dotations aux amort.,dépréciations et provisions	8 660	4,11	6 607	4,14	2 053	31,07
- Autres charges de gestion courante	1 881	0,89	202	0,13	1 679	829,47
RESULTAT EXPLOITATION	33 704	15,98	38 159	23,92	(4 455)	-11,67
Bénéfice-perte sur opérations en commun						
+ Produits financiers						
- Charges financières						
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS	33 704	15,98	38 159	23,92	(4 455)	-11,67
Produits exceptionnels	60	0,03	55	0,03	5	8,70
- Charges exceptionnelles	448	0,21	110	0,07	338	307,27
RESULTAT EXCEPTIONNEL	(388)	-0,18	(55)	-0,03	(333)	608,03
- Participation des salariés						
- Impôts sur les bénéfices	4 213	2,00	5 513	3,46	(1 300)	-23,58
RESULTAT DE L'EXERCICE	29 103	13,80	32 591	20,43	(3 488)	-10,70

Etats financiers au 30/09/2016

ETATS FISCAUX



Direction Générale des Finances Publiques **IMPOT SUR LES SOCIETES**

Timbre à date du service

Exercice ouvert le **01102015** et clos le **30092016**

Régime simplifié d'imposition ☒

Déclaration souscrite pour le résultat d'ensemble de groupe ☐

Régime réel normal ☐

Si PME innovante ☐

Si option pour le régime optionnel de taxation au tonnage, art. 209-O B (entreprises de transport maritime) ☐

Adresse du service
où doit être
déposée cette
déclaration

Adresse du déclarant (quand celle-ci est
différente de l'adresse du destinataire) et/ou
adresse du siège social si elle est différente du
principal établissement :

A IDENTIFICATION

SAS AP NETTOYAGE
3 allée de l'Abbaye

Identification du
destinataire

01480 SAVIGNEUX

651

324699

79813421900012

Insp. IFU

N° dossier

N° Siret

B ACTIVITE

Activités exercées (souligner l'activité principale) :

Commerce de gros

Si vous avez changé d'activité, cochez la case ☐

Préciser éventuellement :
l'ancienne adresse en cas
de changement :

REGIME FISCAL DES GROUPES

Les entreprises placées sous le régime des groupes de sociétés, doivent déposer cette déclaration en deux exemplaires. (Article 223 A à U du CGI)

- Date d'entrée dans le groupe de la société déclarante

- Pour les sociétés filiales, désignation, adresse du lieu d'imposition et n° d'identification de la société mère.

n° SIRET

C RECAPITULATION DES ELEMENTS D'IMPOSITION (cf. notice)

1 Résultat fiscal	Bénéfice imposable au taux de 33,1/3 %	0	Bénéfice imposable au taux de 15 %	28 088	Déficit (report de la ligne XO du 2058A ou 372 du 2033B)	
2 Plus-values	Plus-values à long terme imposables au taux de 15 %		Résultat net de la concession et de la sous-concession de licences d'exploitation de brevets au taux de 15 % (ligne 17 du tableau n° 2059-A ou 591 du 2033-C) (sous déduction du montant imposé à 15 % du cadre 1)			
	Plus-values à long terme imposables au taux de 19 %		Autres plus-values imposables au taux de 19 %	Plus-values à long terme imposables au taux de 0 %	Plus-values exonérées art. 238 quinquies	

3 Abattements et exonérations notamment en faveur des entreprises nouvelles ou implantées en zones d'entreprises ou zones franches
(cocher la case selon le cas). Ces montants ne doivent pas être retranchés des résultats mentionnés en C-1 et C-2

Entreprises nouvelles art. 44 sexies ☐	Jeunes entreprises innovantes ☐	Zones franches urbaines ☐	Pôle de compétitivité ☐
Entreprises nouvelles art. 44 septies ☐	Zones franches d'activité art. 44 quaterdecies ☐	Autres dispositifs ☐	Zone de restructuration de la défense art 44 terdecies ☐
Sociétés d'investissements immobiliers cotées ☐	Bénéfice ou déficit exonéré (indiquer + ou - selon le cas)	Plus-values exonérées relevant du taux à 15 %	

4 Option pour le crédit d'impôt outre-mer dans le secteur productif art. 244 quater W ☐ dans le secteur du logement social, art. 244 quater X ☐

D IMPUTATIONS (cf. la notice de la déclaration 2065)

Les crédits d'impôt indiqués aux 1 et 2 ci-dessous ne sont imputables que pour partie s'ils n'ont pas été
comptabilisés par l'entreprise (66,66 %).

1 Au titre des revenus mobiliers de source française ou étrangère, ayant donné lieu à la délivrance d'un certificat de crédit d'impôt Impôt déjà versé au Trésor (Crédit d'impôt) indiqué sur les certificats joints au relevé de solde d'impôt sur les sociétés ou afférent aux primes de remboursement	
2 Au titre des revenus auxquels est attaché, en vertu d'une convention fiscale conclue avec un Etat étranger, un territoire ou une collectivité territoriale d'Outre-Mer, un crédit d'impôt représentatif de l'impôt de cet Etat, territoire ou collectivité. Total figurant en cartouche au cadre VII de l'imprimé n° 2066	

E CONTRIBUTION ANNUELLE SUR LES REVENUS LOCATIFS (cf. notice)

Recettes nettes soumises
à la contribution 2,50 %

**Vous devez obligatoirement déposer votre déclaration n°2065 par voie dématérialisée. Le non respect de cette obligation est sanctionné par
l'application de la majoration de 0,2% prévue par l'article 1738 du code général des impôt. Vous trouverez toutes les informations utiles
pour télédéclarer sur le site www.impots.gouv.fr.**

**Les notices des liasses fiscales sont désormais uniquement accessibles sur le site www.impots.gouv.fr dans la rubrique "Recherche de
formulaires", numéros d'imprimés "2032" ou "2033", formulaires "2032-NOT" ou "2033-NOT".**

CGA ☐ Viseur conventionné ☐

Nom, adresse, téléphone, télécopie :

- Professionnel de l'expertise comptable :

AEA AUDIT CONSEIL COMPTABILITE

555 Chemin du Bois

69140 RILLIEUX LA PAPE

- Conseil :

- CGA :

- N° d'agrément du CGA

A le
Signature et qualité du déclarant

(A ne remplir que sur les exemplaires "en continu")

[illegible]

IMPOT SUR LES SOCIETES
ANNEXE A LA DECLARATION N° 2065

N° 2065 Bis-SD (SUITE)
(2016)

(A ne remplir que sur les exemplaires "en continu")

Désignation de l'entreprise **SAS AP NETTOYAGE**
et Date de clôture de l'exercice **30092016**

H DIVERS

NOM ET ADRESSE DU PROPRIETAIRE DU FONDS (en cas de gérance libre)

ADRESSES DES AUTRES ETABLISSEMENTS (Si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)

I CADRE NE CONCERNANT QUE LES ENTREPRISES PLACEES SOUS LE REGIME SIMPLIFIE D'IMPOSITION

REMUNERATIONS

Montant brut des salaires, abstraction faite des sommes comprises dans les DADS et versées aux apprentis sous contrat et aux handicapés, figurant sur la DADS 1 ou modèle 2460 de 2015, montant total des bases brutes fiscales inscrites dans la colonne 18 A. Ils doivent être majorés, le cas échéant, des indemnités exonérées de la taxe sur les salaires, telles notamment les sommes portées dans la colonne 20 C au titre de la contribution de l'employeur à l'acquisition des chèques-vacances par les salariés.

Rétrocessions d'honoraires, de commissions et de courtages

**CE CADRE NE CONCERNE QUE LES ENTREPRISES PLACEES SOUS LE REGIME SIMPLIFIE D'IMPOSITION
MOINS-VALUES A LONG TERME (MVLT)** (voir les explications figurant sur la notice)

Taux de 15 %
(art. 219 I a *ter* et a *quater* du CGI)

MVLT restant à reporter à l'ouverture de l'exercice

MVLT imputée sur les PVLT de l'exercice

MVLT réalisée au cours de l'exercice

MVLT restant à reporter

Désignation de l'entreprise		SAS AP NETTOYAGE		3 allée de l'Abbaye		Néant ☐		
Adresse de l'entreprise		01480 SAVIGNEUX						
Numéro SIRET *		7 9 8 1 3 4 2 1 9 0 0 0 1 2						
Durée de l'exercice en nombre de mois *		12		Durée de l'exercice précédent *		12		
				Exercice N clos le		Exercice N-1 clos le		
				30092016		30092015		
ACTIF		Brut 1		Amortissements-Provisions 2		Net 3		
						Net 4		
ACTIF IMMOBILISE	Immobilisations { Fonds commercial* incorporelles { Autres*	010		012				
		014		016				
	Immobilisations corporelles*	028	29 318	030	11 842	17 476	12 902	
	Immobilisations financières* (1)	040		042				
	Total I (5)	044	29 318	048	11 842	17 476	12 902	
ACTIF CIRCULANT	STOCKS	Matières premières, approvisionnements, en cours de production *	050		052			
		Marchandises *	060		062			
	Avances et acomptes versés sur commandes	064		066				
	Créances (2)	{ Clients et comptes rattachés* Autres* (3)	068	51 372	070	2 526	48 846	27 349
			072	21 040	074		21 040	4 111
	Valeurs mobilières de placement	080		082				
	Disponibilités	084	26 098	086		26 098	43 150	
	Charges constatées d'avance *	092		094				
	Total II	096	98 510	098	2 526	95 984	74 609	
	Total général (I + II)	110	127 827	112	14 368	113 460	87 511	
PASSIF				Exercice N NET		Exercice N-1 NET		
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel *	120		1 000		1 000		
	Ecart de réévaluation	124						
	Réserve légale	126		200		100		
	Réserves réglementées*	130						
	Autres réserves (dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants*)	131		14 520		14 029		
	Report à nouveau	134						
	Résultat de l'exercice	136		29 103		32 591		
	Provisions réglementées	140						
Total I	142		44 824		47 720			
Provisions pour risques et charges	Total II	154						
DETTES (4)	Emprunts et dettes assimilées	156						
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	164						
	Fournisseurs et comptes rattachés *	166		2 907		4 334		
	Autres dettes (dont comptes courants d'associés de l'exercice N :)	169	21 851	172	65 729	35 456		
	Produits constatés d'avance	174						
Total III	176		68 636		39 791			
Total général (I + II + III)		180		113 460		87 511		
RENVOIS	(1) Dont immobilisations financières à moins d'un an	193		(4) Dont dettes à plus d'un an	195			
	(2) Dont créances à plus d'un an	197		(5) Coût de revient des immobilisations acquises ou créées au cours de l'exercice *	182	10 708		
	(3) Dont comptes courants d'associés débiteurs	199		Prix de vente hors TVA des immobilisations cédées au cours de l'exercice *	184			

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT.

Formulaire obligatoire (article 302 septies A-bis du Code général des impôts)		Désignation de l'entreprise: SAS AP NETTOYAGE		Exercice N clos le 30092016		Exercice N-1 clos le 30092015		Néant ☐	
A - RESULTAT COMPTABLE									
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *			209		210			
	Production vendue { biens services *	dont export et livraisons intracommunautaires	215		214				
			217		218	210 863	159 530		
	Production stockée *	(Variation du stock en produits intermédiaires, produits finis et en cours de production)			222				
	Production immobilisée *			224					
	Subventions d'exploitation reçues			226	3 520				
Autres produits			230	4 597	120				
Total des produits d'exploitation hors T.V.A. (I)				232	218 980	159 650			
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises * (y compris droits de douane)			234					
	Variation de stock (marchandises) *			236					
	Achats de matières premières et autres approvisionnements * (y compris droits de douane)			238	4 050	2 982			
	Variation de stock (matières premières et approvisionnement) *			240					
	Autres charges externes * :	(dont crédit bail : - mobilier : - immobilier :)			242	30 176	43 746		
	Impôts, taxes et versements assimilés (dont taxe professionnelle CFE et CVAE *)	243	831	244	2 323	1 211			
	Rémunérations du personnel *			250	114 922	51 376			
	Charges sociales (cf. renvoi 380 du 2033-D)			252	23 263	15 367			
	Dotations aux amortissements *			254	6 134	4 777			
	Dotations aux provisions			256	2 526	1 830			
Autres charges	dont provisions fiscales pour implantations commerciales à l'étranger *	259		262	1 881	202			
	dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles	260							
Total des charges d'exploitation (II)				264	185 276	121 491			
1 - RESULTAT D'EXPLOITATION (I - II)				270	33 704	38 159			
PRODUITS ET CHARGES DIVERS	Produits financiers (III)			280					
	Produits exceptionnels (IV)			290	60	55			
	Charges financières (V)			294					
	Charges exceptionnelles (VI)			300	448	110			
	Impôts sur les bénéfices * (VII)			306	4 213	5 513			
2 - BENEFICE OU PERTE : Produits (I + III + IV) - Charges (II + V + VI + VII)				310	29 103	32 591			
B - RESULTAT FISCAL		Reporter le bénéfice comptable col. 1, le déficit comptable col. 2		312	29 103	314			
Réintégrations	Rémunérations et avantages personnels non déductibles *			316					
	Amortissements excédentaires (art. 39-4 C.G.I.) et autres amortissements non déductibles			318					
	Provisions non déductibles *			322					
	Impôts et taxes non déductibles * (cf page 7 de la notice 2033-NOT-SD)			324	4 213				
	Divers *, dont intérêts excédentaires des cptes-cts d'associés	247		écarts de valeurs liquidatives sur OPCVM *	248	448			
	Charges afférentes à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime			998					
Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime				999					
Déductions	Produits afférents à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime			997					
	Entreprises nouvelles (44, sexies)	986	Zone franche urbaine (44, octies et 44 octies A)	987	Zones de restructuration de la défense (44 terdecies)	127			
	Reprise d'entreprises en difficulté (44, septies)	981	Jeune entreprise innovante (44, sexies A)	989	Zone de revitalisation rurales (44, quinquies)	138			
	Divers * (44, quaterdecies)	345	Investissements outre-mer	344	Créance due au report en arrière du déficit	346			
	Déduction exceptionnelle (art 39 decies)	655					5 676		
RESULTAT FISCAL AVANT IMPUTATION DES DEFICITS ANTERIEURS				Bénéfice col. 1	352	28 088	354		
Déficits	Déficit de l'exercice reporté en arrière * (Entreprises I.S. seulement)			356					
	Déficits antérieurs reportables : * dont imputés sur le résultat :					360			
RESULTAT FISCAL APRES IMPUTATION DES DEFICITS				Bénéfice col. 1	370	28 088	372		

2033B - Divers à réintégrer au 30/09/2016

Libellé	Montant
AMD-Amendes et pénalités	448
Totalisation	448

2033B - Divers à déduire

au 30/09/2016

Libellé	Montant
AUT-Réintégrations diverses	5 676
Totalisation	5 676

I		IMMOBILISATIONS		Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice		Augmentations		Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice		Réévaluation légale *	
ACTIF IMMOBILISE												Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice	
Immobilisations incorporelles	Fonds commercial	400		402		404		406					
	Autres	410		412		414		416					
Immobilisations corporelles	Terrains	420		422		424		426					
	Constructions	430		432		434		436					
	Installations techniques matériel et outillage industriels	440	3 600	442	4 000	444		446	7 600				
	Installations générales agencements divers	450		452		454		456					
	Matériel de transport	460	13 050	462	6 708	464		466	19 758				
	Autres immobilisations corporelles	470	1 960	472		474		476	1 960				
	Immobilisations financières	480		482		484		486					
TOTAL		490	18 609	492	10 708	494		496	29 318				
II		AMORTISSEMENTS		Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice			
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES													
Immobilisations corporelles	Immobilisations incorporelles	500		502		504		506					
	Terrains	510		512		514		516					
	Constructions	520		522		524		526					
	Installations techniques matériel et outillage industriels	530	1 015	532	1 493	534		536	2 508				
	Installations générales, agencements, aménagements divers	540		542		544		546					
	Matériel de transport	550	3 965	552	3 856	554		556	7 821				
	Autres immobilisations corporelles	560	728	562	785	564		566	1 513				
TOTAL		570	5 708	572	6 134	574		576	11 842				
III		PLUS-VALUES, MOINS-VALUES		(19 %, 15 % et 0 % pour les entreprises à l'IS, 16 % pour les entreprises à l'IR) (Si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)									
Nature des immobilisations cédées virées de poste à poste, mises hors service ou réintégrées dans le patrimoine privé y compris les produits de la propriété industrielle.		1	2	3	4	5	6	7	8	9	10		
Immobilisation	Valeur d'actif *	Amortissements *	Valeur résiduelle	Prix de cession *	Plus ou moins-values								
	①	②	③	④	Court terme *	Long terme							
					⑤	19 % ⑥	15 % ou 16 % ⑦	0 % ⑧					
1													
2													
3													
4													
5													
6													
7													
8													
9													
10													
TOTAL	578	580	582	584	586	581	587	589					
Plus-values taxables à 19 % (1)		579		Régularisations	590	583	594	595					
Résultat net de la concession et de la sous-concession de licences d'exploitation de droits de la propriété industrielle bénéficiant du régime des plus-values à long terme (CGI art 39 terdecies).							591						
TOTAL					596	585	597	599					

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice 2033-NOT.

(1) Ces plus-values sont imposables aux taux de 19 % en application des articles 238 bis JA, 210F et 208C du CGI. Joindre un état établi selon le même modèle, indiquant les modalités de calcul de ces plus-values.

4

RELEVÉ DES PROVISIONS - AMORTISSEMENTS DEROGATOIRES - DEFICITS REPORTABLES - DIVERS

Formulaire obligatoire (article 302 Septies
A bis du Code général des impôts)Désignation de l'entreprise : **SAS AP NETTOYAGE**Néant ☐ ***I RELEVÉ DES PROVISIONS - AMORTISSEMENTS DEROGATOIRES**

A NATURE DES PROVISIONS		Montant au début de l'exercice		Augmentations: dotations de l'exercice		Diminutions: reprises de l'exercice		Montant à la fin de l'exercice	
Provisions réglementées	Amortissements dérogatoires	600		602		604		606	
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	601		603		605		607	
	Autres provisions réglementées	610		612		614		616	
Provisions pour risques et charges		620		622		624		626	
Provisions pour dépréciation	Sur immobilisations	630		632		634		636	
	Sur stocks et en cours	640		642		644		646	
	Sur clients et comptes rattachés	650	1 830	652	2 526	654	1 830	656	2 526
	Autres provisions pour dépréciation	660		662		664		666	
TOTAL		680	1 830	682	2 526	684	1 830	686	2 526

B MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DEROGATOIRES

	Dotations		Reprises	
Immob. incorporelles	700		705	
Terrains	710		715	
Constructions	720		725	
Inst. techniques mat. et outillage	730		735	
Inst. générales, agencements amén. div.	740		745	
Matériel de transport	750		755	
Autres immobilisations corporelles	760		765	
TOTAL	770		775	

C VENTILATION DES DOTATIONS AUX PROVISIONS ET CHARGES A PAYER NON DEDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPOT
(Si le cadre C est insuffisant, joindre un état du même modèle)

1	Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes	
2		
3		
4		
5		
6		
7		
Total à reporter ligne 322 du tableau n° 2033-B		780

II DEFICITS REPORTABLES

Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent (1)	982
Déficits imputés	983
Déficits reportables	984
Déficits de l'exercice	860
Total des déficits restant à reporter	870

III DEFICITS PROVENANT DE L'APPLICATION DU 209C

Résultat déficitaire relevant de l'article 209C du CGI	995
Déficits étrangers des PME antérieurement déduits (article 209C du CGI)	996

IV DISTRIBUTIONS SOUMISES A L'ARTICLE 235 TER ZCA

Montant total des sommes distribuées devant donner lieu au paiement de la contribution prévue à l'article 235 ter ZCA au titre de l'exercice	129
V ENTREPRISES DE TRANSPORT INSCRITES AU REGISTRE DES TRANSPORTS (art.L3113-1 et L3211-1 du Code des Transports)	800 ☐

VI DIVERS

Primes et cotisations complémentaires facultatives	381	
Cotisations personnelles obligatoire de l'exploitant	380	
N° du centre de gestion agréé	388	
Montant de la TVA collectée	374	41 097
Montant de la TVA déductible sur biens et services (sauf immobilisations)	378	5 626
Montant des prélèvements personnels de l'exploitant	399	

(1) Cette case correspond au montant porté sur la ligne 870 du tableau 2033D déposé au titre de l'exercice précédent.

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT.

2033D - Détail des dotations aux prov. et ch. à payer au 30/09/2016

C Ventilation des dotations aux provisions et charges à payer non déductibles pour l'assiette de l'impôt	Montant
Totalisation	

Désignation de l'entreprise : SAS AP NETTOYAGE				Néant ☐ *	
Exercice ouvert le : 01102015 et clos le : 30092016				Durée en nombre de mois 12	
I - Production de l'entreprise					
Ventes de marchandises	108				
Production vendue - Biens	109				
Production vendue - Services	141				210 863
Production stockée	111				
Production immobilisée à hauteur des seules charges déductibles ayant concouru à sa formation	143				
Subventions d'exploitation reçues	113				3 520
Autres produits de gestion courante hors quote-parts de résultat sur opérations faites en commun	115				37
Transferts de charges refacturées et transferts de charges déductibles de la valeur ajoutée	116				2 730
Redevances pour concessions, brevets, licences et assimilés	118				
Plus-values de cession d'éléments d'immobilisations corporelles et incorporelles, si rattachées à une activité normale et courante	119				
Rentrées sur créances amorties lorsqu'elles se rapportent au résultat d'exploitation	153				
TOTAL 1	144				217 150
II - Consommation de biens et services en provenance de tiers					
Achats de marchandises (droits de douane compris)	121				
Variation de stocks (marchandises)	122				
Achats de matières premières et autres approvisionnements (droits de douane compris)	123				4 050
Variation de stocks (matières premières et approvisionnements)	145				
Autres achats et charges externes, à l'exception des loyers et redevances	125				30 176
Loyers et redevances, à l'exception de ceux afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois	146				
Charges déductibles de la valeur ajoutée afférente à la production immobilisée déclarée	128				
Autres charges de gestion courante hors quote-parts de résultat sur opérations faites en commun	148				1 881
Moins-values de cession d'éléments d'immobilisations corporelles et incorporelles, si attachées à une activité normale et courante	150				
Taxes sur le C.A. autre que la TVA, contributions indirectes (droits sur les alcools et les tabacs...), T.I. P.P.	133				
Fraction des dotations aux amortissements afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois	135				
TOTAL 2	152				36 108
III - Valeur ajoutée produite					
Calcul de la valeur ajoutée	TOTAL 1 - TOTAL 2	137			181 043
IV - Cotisation sur la Valeur ajoutée des Entreprises					
Valeur ajoutée assujettie à la CVAE (reporter sur la 1330-CVAE-SD pour les multi-établissements et sur le 1329-DEF-SD)	117				181 043
Si vous êtes assujettis à la CVAE et êtes un mono établissement au sens de la CVAE (cf notice de la déclaration n°1330-CVAE-SD), alors compléter le cadre ci-dessous. Vous serez alors dispensé du dépôt de la déclaration 1330-CVAE-SD.					
MONO ETABLISSEMENT au sens de la CVAE	020	X			
Chiffre d'affaires de référence CVAE	022				213 593
Période de référence	024		160		
Date de cessation (de l'activité soumise à la CVAE)	186				
V - Cotisation Foncière des Entreprises : qualification des effectifs					
Effectifs moyens du personnel *	376				6
dont apprentis	657				0
dont handicapés	651				0
Effectifs affectés à l'activité artisanale	861				0

(1) Attention, il ne doit pas être tenu compte dans les lignes 121 à 146, 148 et 133 des charges déductibles de la valeur ajoutée, afférente à la production immobilisée déclarée ligne 128.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2033-NOT-SD

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait
détenant directement au moins 10% du capital de la société)

N° de dépôt

☒ (1) Néant ☐

EXERCICE CLOS LE 3/0/09/2/01/6

N° SIRET 7 9 8 1 3 4 2 1 9 0 0 0 1 2

DENOMINATION DE L'ENTREPRISE SAS AP NETTOYAGE

ADRESSE (voie) 3 allée de l'Abbaye

CODE POSTAL 01480

VILLE SAVIGNEUX

NOMBRE TOTAL D'ASSOCIES OU ACTIONNAIRES PERSONNES MORALES DE L'ENTREPRISE	901	NOMBRE TOTAL DE PARTS OU D'ACTIONS CORRESPONDANTES	902
NOMBRE TOTAL D'ASSOCIES OU ACTIONNAIRES PERSONNES PHYSIQUES DE L'ENTREPRISE	903	NOMBRE TOTAL DE PARTS OU D'ACTIONS CORRESPONDANTES	904
	2		100

I. CAPITAL DETENU PAR LES PERSONNES MORALES :

Forme juridique Dénomination
N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions
Adresse : N° Voie
Code postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination
N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions
Adresse : N° Voie
Code postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination
N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions
Adresse : N° Voie
Code postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination
N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions
Adresse : N° Voie
Code postal Commune Pays

II. CAPITAL DETENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES :

Titre (2) ☒ MME Nom patronymique ELHALOUI Prénom(s) Mina
Nom marital BENKEDER % de détention 50,00 Nb de parts ou actions 50
Naissance : Date 23121973 N° département 01 Commune BOURG EN BRESSE Pays FRANCE
Adresse : N° 3 Voie Allée de l'Abbaye
Code postal 01700 Commune TREVOUX Pays FRANCE

Titre (2) ☒ M Nom patronymique BENKEDER Prénom(s) El Khodir
Nom marital % de détention 50,00 Nb de parts ou actions 50
Naissance : Date 08041971 N° département 99 Commune BEJAIA Pays ALGERIE
Adresse : N° 3 Voie Allée de l'Abbaye
Code postal 01700 Commune TREVOUX Pays FRANCE

(1) Lorsque le nombre d'associés excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numéroté chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

(2) Indiquer : M pour Monsieur, MME pour Madame ou MLE pour Mademoiselle.

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT.

7

FILIALES ET PARTICIPATIONS

DGFIP N° 2033-G 2016

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait
dont la société détient directement au moins 10 % du capital)

1/0

(1) Néant ☒ *

N° de dépôt

EXERCICE CLOS LE 3/0/0/9/2/0/1/6

N° SIRET 7 9 8 1 3 4 2 1 9 0 0 0 1 2

DENOMINATION DE L'ENTREPRISE SAS AP NETTOYAGE

ADRESSE (voie) 3 allée de l'Abbaye

CODE POSTAL 01480

VILLE

SAVIGNEUX

NOMBRE TOTAL DE FILIALES DETENUES PAR L'ENTREPRISE 905

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

(1) Lorsque le nombre de filiales excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numérotter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.
* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice 2033-NOT

(Article 219-I-b du CGI, ann III, art. 46 quater-OZZ bis A)

Identification de la société		
Désignation de la société et adresse de son établissement principal	N° de SIRET de son établissement principal	Code NAF
SAS AP NETTOYAGE	79813421900012	8121Z
3 allée de l'Abbaye	Adresse du siège social (si elle est différente de l'adresse ci-contre)	
01480 SAVIGNEUX		

[illegible]

(Article 219-I-b du CGI, ann III, art. 46 quater-OZZ bis A)

Identification de la société		
Désignation de la société et adresse de son établissement principal	N° de SIRET de son établissement principal	Code NAF
SAS AP NETTOYAGE	79813421900012	8121Z
3 allée de l'Abbaye	Adresse du siège social (si elle est différente de l'adresse ci-contre)	
01480 SAVIGNEUX		

[illegible]



N° 2069-RCI-SD
(2016)

Formulaire obligatoire

DIRECTION GENERALE DES FINANCES PUBLIQUES
REDUCTION ET CREDIT D'IMPOT DE L'EXERCICE

Exercice clos le 30/09/2016

Au titre de l'année civile

Dénomination de l'entreprise	SAS AP NETTOYAGE	N° Siren : 798134219
Adresse	3 allée de l'Abbaye	01480 SAVIGNEUX

SOCIETE BENEFICIAIRE DU REGIME FISCAL DES GROUPES DE SOCIETES * ☐

PME au sens communautaire ☐

Dénomination de la société mère	N° Siren :
Adresse	

Crédit d'impôt	Montant
I - REDUCTIONS ET CREDITS D'IMPOT DISPENSES DE DECLARATION SPECIALE	
CIC - Crédit d'impôt pour la compétitivité et l'emploi	1 834

Réduction d'impôt en faveur du mécénat - montant des dons et versements consentis
à des organismes dont le siège est situé au sein de l'UE ou de l'EEE

Crédit d'impôt pour la compétitivité et l'emploi (complément)

Montant total des rémunérations versées n'excédant pas 2,5 SMIC et ouvrant droit à crédit d'impôt	30 564
Dont préfinancement	
Montant des rémunérations éligibles à la majoration pour les salariés des professions pour lesquelles le paiement des congés et des charges sur les indemnités de congés est mutualisé entre les employeurs affiliés obligatoirement aux caisses de compensation prévue à l'article L. 3141-30 du code du travail (secteurs du BTP, des transports, des spectacles et des dockers).	
Quote-part de crédit d'impôt résultant de la participation de l'entreprise dans des sociétés de personnes ou groupements assimilés	

II - CREDITS D'IMPOT AVEC DEPOT OBLIGATOIRE D'UNE DECLARATION SPECIALE

PRECISIONS SUR L'UTILISATION DES CREDITS D'IMPOTS (Utilisation de la valeur AUT « Autres crédits d'impôts)

III - CAS PARTICULIERS

Crédit d'impôt déposé en cas de cessation au titre de l'année N

Crédit d'impôt déposé au titre de l'année civile N-2, N-1 en cas d'exercice de plus de 12 mois

AP NETTOYAGE

Dividendes mis en paiement le 20/02/2017

Organe décisionnaire : AGOA

Date de décision : 20/02/2017

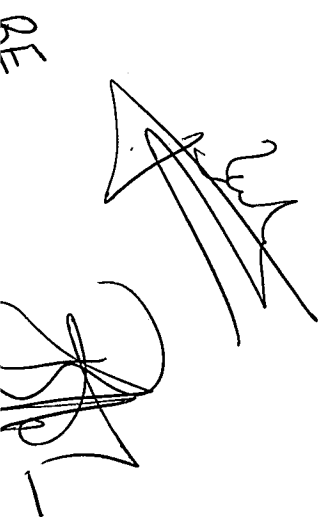
Dividende éligible à l'abattement

Montant total à réparti : 29.000 €, soit un dividende par titre A : 290.00 €

**La Société est assujettie à la contribution
Additionnelle sur les dividendes**

Code	Nom	RF	Nb Titres A	Montant brut	Dispense de Prelt	Prélèvement sociaux	Retenue à la Source	Net à Payer
1	Mr El Khodir BENKEDER 3, allée de l'Abbaye 01480 SAVIGNEUX	P	51	14.790,00	X	2.292		12.498,00
2	Mme Milna BENKEDER 3, allée de l'Abbaye 01480 SAVIGNEUX	P	49	14.210,00	X	2.203		12.007,00
			100	29.000,00		4.495		24.505,00

AE



AP NETTOYAGE
Société par Actions Simplifiée
Au capital de 1.000 euros
Siège social : 3, allée de l'Abbaye
01480 SAVIGNEUX

798 134 219 RCS BOURG EN BRESSE

PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE DU 20 FEVRIER 2017
--

L'an deux mille dix-sept
Le vingt février
A onze heures

Les associés de la société se sont réunis en assemblée générale ordinaire annuelle au siège social, sur convocation du Président.

Il a été dressé une feuille de présence qui a été émarginée en entrant en séance par tous les associés présents et par les mandataires des associés représentés.

L'assemblée a procédé à la composition de son bureau :

Monsieur El Khodir BENKEDER préside la réunion en sa qualité de Président.
Madame Mina BENKEDER, est nommée secrétaire.

Le Président communique la feuille de présence aux membres du bureau.

Ceux-ci, après l'avoir certifié sincère et véritable, constatent que **deux (2)** associés représentant 100 actions sur les 100 actions composant le capital social, sont présents ou régulièrement représentés.

Le Président dépose ensuite sur le bureau et met à la disposition des associés :

- une copie de la lettre de convocation adressée à chaque associé,
- la feuille de présence et les procurations données par les associés représentés,
- un exemplaire des statuts de la Société.

Il dépose également les documents suivants, qui vont être soumis à l'Assemblée :

- l'inventaire de l'actif et du passif de la Société arrêté au 30 septembre 2014,
- les comptes annuels (bilan, compte de résultat et annexe),
- le rapport de gestion et le rapport spécial du Président,
- le texte des projets de résolutions.

Le Président fait observer que la présente Assemblée a été convoquée conformément aux dispositions des statuts et déclare que les documents visés ci-dessus ont été adressés aux associés ou/et tenus à leur disposition au siège social, depuis la convocation de l'Assemblée.

L'Assemblée lui donne acte de ces déclarations.

57
BE

Le Président rappelle ensuite que la présente Assemblée est appelée à délibérer sur l'ordre du jour suivant :

ORDRE DU JOUR

- Rapport de gestion du Président.
- Approbation desdites conventions ainsi que des comptes et opérations de l'exercice.
- Quitus au Président
- Affectation du résultat de l'exercice.
- Reprise des actes et engagements

Puis, il donne lecture de son rapport de gestion.

Enfin, la discussion est ouverte.

Personne ne demandant plus la parole, le Président met aux voix les résolutions suivantes figurant à l'ordre du jour :

PREMIERE RESOLUTION

L'Assemblée Générale, après avoir entendu la lecture du rapport du Président

APPROUVE les comptes et le bilan de l'exercice clos le 30 septembre 2016, tels qu'ils ont été présentés et les opérations traduites par lesdits comptes ou résumées dans le rapport du Président.

DONNE, en conséquent, au Président quitus entier et sans réserve de l'exécution de son mandat pour l'exercice approuvé.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

DEUXIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale

PREND acte qu'aucune somme n'a été réintégrée dans le résultat fiscal de l'exercice écoulé, au titre de l'article 39-4 du Code Général des Impôts.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

TROISIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale

APPROUVE la convention visée par les dispositions de l'article L. 227-10 du Code de commerce et mentionnée dans le rapport spécial de la Présidente.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

QUATRIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale, sur proposition du Président,

DECIDE d'affecter le bénéfice de l'exercice s'élevant à *vingt-neuf mille cent trois euros et quarante-sept centimes (29.103,47 €)* de la manière suivante :

- A la réserve légale	0,00 €
- Au titre de distribution de dividendes	29.000,00 €
- Au compte "autres réserves"	103,47 €

Le dividende est mis en paiement à compter de ce jour et correspond à **deux cent quatre-vingt-dix (290)** euros par action éligible à la réfaction de 40 % prévue au 2° et 3° de l'article 158 du même Code.

Comme l'y oblige la législation en vigueur, l'Assemblée Générale précise que la société retiendra **(i)** au titre des prélèvements sociaux, 15,50 % **(ii)** au titre du prélèvement à la source obligatoire et non libératoire, 21 %, du dividende global distribué aux associés personnes physiques résidents en France.

Cette somme est versée à la recette des impôts au plus tard le 15 du mois qui suit la mise en paiement du dividende, soit avant le 15 avril 2017.

CONFIRME que les distributions intervenues depuis la constitution ont été les suivantes :

Exercice Social	Distribution de dividendes		Total
	Eligible à	Non éligible à	
	L'abattement de 40%	L'abattement de 40%	
30 septembre 2014	18.500 €		18.500 €
30 septembre 2015	32.000 €		32.000 €

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

CINQUIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale

DELEGUE tous pouvoirs au porteur d'un original ou d'une copie du présent procès-verbal à l'effet d'effectuer toutes formalités légales.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance a été levée.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui a été signé, après lecture, par les membres du bureau.

Le Président

Monsieur El Khodir BENKEDER



Le Secrétaire

Madame Mina BENKEDER



BE
BOM

AP NETTOYAGE
Société par Actions Simplifiée
Au capital de 1.000 euros
Siège social : 3, allée de l'Abbaye
01480 SAVIGNEUX

798 134 219 RCS BOURG EN BRESSE

**AFFECTATION DU RESULTAT ADOPTÉE PAR L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE
ORDINAIRE ANNUELLE DU 20 FEVRIER 2017**
(Exercice clos le 30 septembre 2016)

QUATRIÈME RÉSOLUTION

L'Assemblée Générale, sur proposition du Président,

DECIDE d'affecter le bénéfice de l'exercice s'élevant à *vingt-neuf mille cent trois euros et quarante-sept centimes (29.103,47 €)* de la manière suivante :

- A la réserve légale	0,00 €
- Au titre de distribution de dividendes	29.000,00 €
- Au compte "autres réserves"	103,47 €

Le dividende est mis en paiement à compter de ce jour et correspond à **deux cent quatre-vingt-dix (290) euros** par action éligible à la réfaction de 40 % prévue au 2° et 3° de l'article 158 du même Code.

Comme l'y oblige la législation en vigueur, l'Assemblée Générale précise que la société retiendra (i) au titre des prélèvements sociaux, 15,50 % (ii) au titre du prélèvement à la source obligatoire et non libératoire, 21 %, du dividende global distribué aux associés personnes physiques résidants en France.

Cette somme est versée à la recette des impôts au plus tard le 15 du mois qui suit la mise en paiement du dividende, soit avant le 15 avril 2017.

CONFIRME que les distributions intervenues depuis la constitution ont été les suivantes :

Exercice Social	Distribution de dividendes		Total
	Eligible à	Non éligible à	
	L'abattement de 40%	L'abattement de 40%	
30 septembre 2014	18.500 €		18.500 €
30 septembre 2015	32.000 €		32.000 €

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

Le Président
Monsieur **El Khodir BENKEDER**

5E 

AP NETTOYAGE
Société par Actions Simplifiée
Au capital de 1.000 euros
Siège social : 3, allée de l'Abbaye
01480 SAVIGNEUX

798 134 219 RCS BOURG EN BRESSE

RAPPORT DE GESTION DU PRESIDENT A L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE DU 20 FEVRIER 2017

Cher associé,

Je vous ai convoqué en Assemblée Générale Ordinaire annuelle, conformément aux prescriptions légales, réglementaires et statutaires, pour vous rendre compte des résultats de ma gestion durant l'exercice clos le 30 septembre 2016, et pour soumettre à votre approbation les comptes annuels dudit exercice.

Tous les documents sociaux, comptes, rapports ou autres documents et renseignements s'y rapportant, vous ont été communiqués ou mis à votre disposition dans les conditions et délais prévus par les dispositions légales, réglementaires et statutaires.

Au présent rapport est annexé, conformément à l'article R.225-102 du Code du commerce, un tableau faisant apparaître les résultats financiers de la société au cours des cinq derniers exercices.

ACTIVITE ET ANALYSE DE L'EXPLOITATION

L'activité au cours de cet exercice social d'une durée de **douze (12)** mois, a permis de dégager un chiffre d'affaires de 210 863 € pour des produits d'exploitation passés de 159 650 € à 218 980 €

Compte tenu des charges d'exploitation d'un montant de 185 275 €, nous avons enregistré un résultat d'exploitation bénéficiaire de 33.704 €.

Le résultat courant avant impôt est de 33.704,47 €. A titre de comparaison le résultat courant avant impôt s'élevait à 38.159,07 € aux termes de l'exercice précédent.

Compte tenu des produits exceptionnels (60 €), des charges exceptionnelles (448 €) et de l'impôt sur les bénéfices (4.213 €), le bénéfice net comptable s'élève à 29.103 € (contre 32.591) € aux termes de l'exercice précédent)

ANALYSE DU BILAN – IMMOBILISATION

Compte tenu des résultats enregistrés à la clôture de l'exercice écoulé, nos capitaux propres s'élèvent à 44.824 €.

Le total du bilan est de 113.460 €.

Le montant des immobilisations corporelles est de 17.476 €

E

REINTEGRATION FISCALE

Il n'a été réintégré dans le résultat fiscal aucune somme au cours de l'exercice écoulé au titre des articles 39-4 et 223 quater du Code Général des Impôts.

PRESENTATION DES COMPTES

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les article 120-1 et suivants du Plan Comptable Général 2005.

EVENEMENTS SIGNIFICATIFS ET MODIFICATIONS STATUTAIRES INTERVENUS EN COURS D'EXERCICE

Néant

EVENEMENTS IMPORTANTS ENTRE LA DATE DE CLOTURE ET LA DATE D'ETABLISSEMENT DU PRESENT RAPPORT

Néant

PRISE DE PARTICIPATION ET DE CONTROLE

Au cours de cet exercice et conformément à l'article L.233-6, alinéa 1 du Code de Commerce, il est porté à votre connaissance que notre société n'a pris aucune participation dans le capital de sociétés civiles ou commerciales situées en France.

ACTIVITE ET RESULTAT DES FILIALES OU SOCIETES CONTROLEES

Dans le cadre de l'article L 233-6 du Code de Commerce, il vous est rappelé que notre société n'a aucune filiale et ne contrôle aucune société.

ACTIVITE EN MATIERE DE RECHERCHE ET DE DEVELOPPEMENT

Si ce n'est une recherche permanente de nouvelles méthodes d'exploitation, rien de particulier n'est à signalé.

EVOLUTION PREVISIBLE

Aujourd'hui, la société a acquis une stabilité grâce à la récurrence de ses contrats et jouis d'une reconnaissance qui lui permet d'obtenir des marchés plus importants.

Nous espérons donc accroître notre chiffre d'affaires.

ADMINISTRATION ET CONTROLE DE LA SOCIETE

Je vous rappelle que le mandat de votre Président est à durée indéterminée.

AUGMENTATION DE CAPITAL RESERVE AUX SALARIES

Conformément aux dispositions de l'article L 225-102 du Code de Commerce, nous vous indiquons que la participation des salariés au capital social de la société via un Plan d'Epargne d'Entreprise est inexistante, au dernier jour de l'exercice écoulé.

Je vous rappelle qu'aux termes du deuxième alinéa de l'article L. 225-129-6 du Code de Commerce, tous les *trois ans (3 ans)* une résolution doit être proposée à l'assemblée générale pour porter le capital réservée aux salariés de la société à 3 % au moins du montant dudit capital.

L'assemblée générale appelée à statuer sur ce point sera celle approuvant les comptes clos le 30 septembre 2016.

AFFECTATION DU RESULTAT

Il vous est proposé d'affecter le bénéfice de l'exercice s'élevant à *vingt-neuf mille cent trois euros et quarante-sept centimes (29.103,47 €)* de la manière suivante :

- A la réserve légale	0 €
- Au titre de distribution de dividendes	29.000,00 €
- Au compte "autres réserves"	103,47 €

Le dividende serait mis en paiement à compter de l'assemblée générale et correspondrait à **deux cent-quatre-vingt-dix (290)** euros par action éligible à la réfaction de 40 % prévue au 2° et 3° de l'article 158 du même Code.

Comme l'y oblige la législation en vigueur, l'Assemblée Générale précise que la société retiendrait (i) au titre des prélèvements sociaux, 15,50 % (ii) au titre du prélèvement à la source obligatoire et non libératoire, 21 %, du dividende global distribué aux associés personnes physiques résidents en France.

Cette somme serait versée à la recette des impôts au plus tard le 15 du mois qui suit la mise en paiement du dividende.

DISTRIBUTIONS DE DIVIDENDES DEJA INTERVENUES

Conformément aux dispositions légales, il est porté à votre connaissance des distributions de dividendes intervenues au cours des trois derniers exercices :

Exercice Social	Distribution de dividendes		Total
	Eligible à	Non éligible à	
	L'abattement de 40%	l'abattement de 40%	
30 septembre 2014	18.500 €		18.500 €
30 septembre 2015	32.000 €		32.000 €

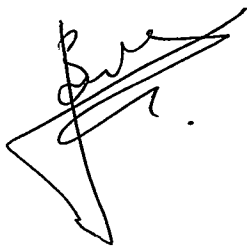
RESOLUTIONS PROPOSEES

Lecture va vous être donnée du rapport de la Présidence et des résolutions qui vous sont soumises. Je vous demande de bien vouloir y réserver un vote favorable.

Par avance, je vous remercie de la confiance que vous ne manquerez pas de me manifester.

Le Président

Monsieur El Khodir BENKEDER



3E

AP NETTOYAGE
Société par Actions Simplifiée
Au capital de 1.000 euros
Siège social : 3, allée de l'Abbaye
01480 SAVIGNEUX

798 134 219 RCS BOURG EN BRESSE

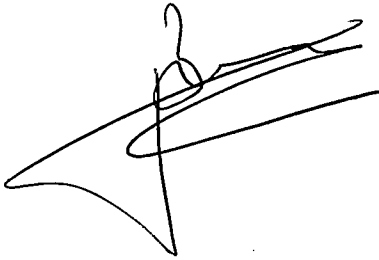
**RAPPORT SPECIAL SUR LES CONVENTIONS VISEES A L'ARTICLE
L.227.10 DU CODE DU COMMERCE
(Exercice clos le 30/09/2017)**

En application de l'article L 227-10 du Code de Commerce, Monsieur le Président de la Société présente aux associés, un rapport sur les conventions intervenues directement ou par personne interposée entre la société et son Président, l'un de ses dirigeants, l'un de ses actionnaires, disposant d'une fraction des droits de vote supérieure à 10 % ou, s'il s'agit d'une société actionnaire, la société la contrôlant au sens de l'article L233-3 dudit code.

Nous vous informons qu'au cours de l'exercice écoulé, sont intervenues les conventions suivantes :

NEANT

Le Président
Monsieur El Khodir BENKEDER



BE